

Suite à l'accident de THREE MILE ISLAND

Il est possible de tirer dès aujourd'hui plusieurs enseignements de l'accident de la Centrale Américaine de THREE MILE ISLAND.

1. -

Il n'est pas possible de prétendre que les grands réacteurs de puissance à eau ordinaire ne peuvent pas connaître d'accidents graves allant jusqu'à la fusion d'éléments combustibles et au relâchement de radioactivité dans l'environnement. Les parades prévues n'ont pas fonctionné.

2. -

L'accident survenu n'a pas eu pour cause une défaillance majeure du réacteur mais un enchaînement de défaillances qui n'ont pas pu être maîtrisées : l'industrie nucléaire, même dans le pays où elle est la plus puissante, n'est pas encore parvenue à un niveau suffisant de fiabilité...

3. -

Le relâchement de radioactivité a été limité en partie parce que le réacteur était très récent et son combustible peu irradié. La situation eut été plus grave avec un réacteur à pleine puissance depuis longtemps.

4. -

La possibilité maintenant prouvée d'un relâchement de radioactivité dans l'environnement impose que les centrales nucléaires ne soient pas implantées dans des sites à forte densité de population ou sur des fleuves en amont de grandes villes. A cet égard des sites envisagés en France comme le PELLERIN, CATTENOM et NOGENT S/SEINE doivent être rejetés.

5. -

Les réacteurs P.W.R. construits en France depuis 1970 et dont le premier, FESSENHEIM 1, n'a démarré qu'en 1977 sont de la même filière et sont construits sous licence WESTINGHOUSE. Même si des modifications des système de sécurité ont été apportées sur les réacteurs construits en France, il n'en reste pas moins que la conception générale est identique et que les risques d'accidents sont de même nature.

6. -

On ne peut invoquer l'expérience des réacteurs PWR Américains pour justifier les choix Français et dire en même temps que les réacteurs Français sont différents et ne présentent pas de risques.

7. -

Un accident de nature semblable est tout à fait possible. Cette possibilité est renforcée par le fait que les expériences de sûreté sur des points essentiels tels que le refroidissement de secours et les défaillances du circuit secondaire ne sont qu'à leur début en France alors que les réacteurs sont déjà construits sur la base de la conception Américaine.

8. -

*CFDT*

Le SNPEA pense que les études de sûreté doivent être renforcées et que le programme nucléaire actuellement en construction doit être nettement ralenti pour permettre une meilleure vérification de la sûreté et l'application aux réacteurs Français des enseignements de l'accident et des résultats des expériences de sûreté actuellement en cours.

9. -

Le SNPEA rappelle que, par son information, la CFDT a attiré l'attention sur les risques d'accidents, en particulier dans les grands réacteurs de puissance à eau ordinaire dont l'expérience en France est pratiquement nulle. Les réacteurs ne sont pas les seules sources de dangers et la situation des usines de traitement est également critique, tant pour les travailleurs que pour les populations.

10. -

L'accident de THREE MILE ISLAND et la décision récente des services de sécurité américains d'arrêter cinq réacteurs PWR par suite d'une découverte d'une erreur de calcul au niveau des risques sismiques montrent la vulnérabilité des programmes nucléaires. Le Gouvernement Français prétend faire reposer 50 % de la production d'électricité en France en 1985 sur une trentaine de réacteurs du même modèle (900 MWE) et douze (de 1.300 MWE) qui sont d'un modèle nouveau. Que se passera-t-il s'il faut arrêter un jour tous ces réacteurs par suite d'un accident dû à une erreur de conception ou de fabrication ou même à une erreur de calcul.

11. -

L'ensemble de ces raisons militent pour un ralentissement du programme en cours, une enquête approfondie et publique sur les questions de sécurité, une information large et contradictoire sur les risques nucléaires.

Cette situation confirme la nécessité de la pause demandée par la CFDT qui doit se traduire par l'arrêt des commandes de nouvelles installations industrielles nucléaires pour permettre enfin un large débat public et démocratique sur l'ensemble de la politique de l'énergie et la réalisation de solutions industrielles complémentaires ou alternatives.

PARIS, 2 avril 1979.